

*Questions orales*

**M. Trudeau:** Mener le jeu? Une chose est claire, c'est que c'est le gouvernement qui perçoit les impôts et que le contribuable, quoi qu'il puisse dire du gouvernement, lui demande des éclaircissements. Celui-ci ne peut certainement pas se contenter de décréter que quiconque prétend travailler à de bonnes œuvres sera dispensé de payer des impôts. Il faut prévoir une pénalité et c'est ce que tente de définir cet énoncé de politique.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Vous feriez mieux de le lire.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT****LA SURVEILLANCE DES NIVEAUX DES ÉMANATIONS DE  
POUSSIÈRE D'AMIANTE**

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État à l'Environnement. Il s'agit de la grève très sérieuse qui dure depuis plusieurs semaines à Terre-Neuve et qui a pour principal motif la santé et la sécurité non seulement des travailleurs, mais aussi des femmes et des enfants qui y vivent.

Ma question est la suivante: il y a exactement un an, le ministre qui était à l'époque responsable de l'environnement a émis un communiqué disant que le gouvernement fédéral allait commencer immédiatement à surveiller le niveau des émanations de poussière d'amianté dans les mines et les ateliers d'usinage, partout au Canada; dans ce cas, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si cela a été fait à Baie Verte et ce qu'on y a découvert?

**L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)):** Monsieur l'Orateur, mes services m'ont fait savoir que la compagnie avait déjà pris des mesures pour combattre la pollution atmosphérique sur les lieux mêmes de la mine, conformément à la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Je n'ai pas le temps d'énumérer toutes les mesures qu'elle a prises, mais je vais tâcher d'en consigner quelques-unes au compte rendu. Elle est déjà en train de construire une sorte de bâtisse pour limiter les émissions nocives provenant des opérations de séchage et, avant l'interruption des travaux, elle prévoyait terminer en juin 1978. La compagnie est également en train de dresser les plans d'une autre bâtisse du même genre pour contrôler les émissions moins nocives provenant de l'entrepôt de minerai séché et elle devrait avoir terminé à la fin de 1978.

On me dit que la compagnie fait de son mieux pour se conformer à la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le ministre se donne la peine de répondre à la question. Je lui ai demandé des renseignements précis, le gouvernement s'étant engagé à surveiller ce genre d'opérations il y a plus d'un an. S'il ne peut répondre au pied levé, aurait-il l'obligeance de nous remettre les rapports sur le contrôle qui a été effectué puisqu'une sommité médicale aurait déclaré que le taux de pollution dans cette localité dépassait de 4,000 fois le niveau tolérable?

Mais je voudrais surtout que le ministre réponde à ma deuxième question. Sans compter les effets de la pollution sur

les travailleurs mêmes, les gens de l'endroit s'inquiètent de la pollution causée par la «montagne» de résidus située à proximité. On m'a dit que le vent pouvait transporter des poussières de fibres nocives sur des distances de 30 ou 40 milles. Bien des gens voudraient qu'on enlève ces résidus. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement fédéral, aux termes de la loi actuelle, a pris des mesures en ce sens?

**M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, moi aussi j'ai entendu le bulletin d'informations de Radio-Canada ce matin. J'ai demandé à mes collaborateurs de me faire un rapport à jour sur tous les points qui ont été relevés. Toutes les questions que soulève maintenant le député ne manqueront certainement pas d'être examinées, et je serai très heureux de lui faire un compte rendu détaillé, mais d'après les renseignements que je possède, la compagnie a pris de nombreuses mesures pour réduire la pollution et elle s'est montrée disposée à se conformer à la loi. Mais je veillerai à ce qu'on accélère les choses, si besoin est.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, étant donné qu'en fin de semaine tous les mineurs, accompagnés pour la plupart de leur femme, si j'ai bien compris, ont participé à une manifestation précisément parce que les mesures que la compagnie s'est engagée à prendre sont insuffisantes pour satisfaire aux critères d'hygiène, le ministre pourrait-il promettre à la Chambre que la question en particulier de la «montagne» de résidus sera réglée promptement?

**M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je fournirai au député des renseignements sur cette question en particulier.

\* \* \*

● (1432)

[Français]

**LA CONSTITUTION CANADIENNE****LA POSSIBILITÉ POUR LES PROVINCES DE JETER LES BASES  
D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION—LA POSITION DU  
GOUVERNEMENT**

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales. Étant donné qu'au cours des séances tenues dans tout le Canada par la Commission Pepin-Robarts, de nombreux Canadiens ont démontré leur désir que le Canada se donne une nouvelle constitution, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a eu des entretiens avec les dirigeants des provinces à ce sujet au cours des dernières semaines?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales):** Monsieur le président, le gouvernement a déjà fait écho au désir qu'ont manifesté les Canadiens de se doter d'une nouvelle constitution qui soit vraiment canadienne, et le très honorable premier ministre, par ses efforts au cours des dix dernières années, a démontré qu'il était tout disposé à faire tout ce qui était possible pour en arriver à un tel résultat. J'ai eu des conversations avec certains de mes collègues il y a quelques mois, mais je dois dire que je n'ai pas eu de réunion durant les dernières semaines à ce sujet avec mes collègues des autres provinces.